# Informations générales

Email de contact : pref-crte@haute-saone.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 24 décembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d’Agglomération

Nom de la structure porteuse : Communauté d’agglomération de Vesoul

Si protocole de préfiguration : date de signature : 02 juillet 2021

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :Nom: CA de Vesoul, nature: CA, SIREN: 247000011

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants : PCAET

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat de ville
* Contrat local de Santé
* Contrat objectif territorial ADEME
* Convention ANRU
* ORT

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Action cœur de ville
* France services

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* A Promouvoir des projets exempliares en terme de développement durable
* A1 résorption des friches urbaines
* A2 des bâtiments plus résilients et économes
* A3 Proposer une offre de logements améliorée et enrichie
* A4 promouvoir des projets innovants en matière énergétique
* A5 Développer l’utilisation des NTIC
* B Conforter et valoriser le patrimoine naturel du territoire
* B1 Préserver et valoriser les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques existants
* B2 Valoriser et sécuriser le Durgeon et ses rives
* B3 Végétaliser les espaces publics dans le respect de la biodiversité et favoriser les pratiques vertueuses
* B4 Préserver la ressource en eau
* B5 Développer l’agriculture urbaine et les circuits courts
* C Mieux répondre aux besoin des citoyens
* C1 Des territoires plus solidaires
* C2 Répondre aux nouveaux besoins en termes de culture et de loisirs
* C3 Répondre aux nouveaux besoins en termes d’équipements sportifs
* C4 Promouvoir un développement territorial équilibré à l’échelle de l’agglomération
* C5 Développer les mobilités douces et non plluantes

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Non

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Circuits courts agricoles
* Pratique agricole durable, agro-écologie
* Restauration et alimentation durable
* Espaces publics, espaces verts
* Extension urbaine maîtrisée
* Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau,chaleur…)
* Opération de requalification (friches…)
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Emploi et Insertion
* Tourisme durable
* Commerce, artisanat de proximité
* Efficacité énergétique
* Production d’énergies renouvelables
* Mobilités douces
* Organisation des déplacements
* Transports en commun
* Culture et patrimoine
* Sport
* Loisirs
* Education
* Usages et inclusion numériques
* Santé et soins
* Tiers Lieux
* Sûreté et sécurité
* Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
* Accès à un logement de qualité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 20

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 32

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* Préfet
* ADEME
* Banque des Territoires
* Nom: CA de Vesoul, nature: CA, SIREN: 247000011
* Nom: Haute-Saône, nature: departement, SIREN: 70
* Nom: Bourgogne-Franche-Comté, nature: region, SIREN: 27
* Chambres consulaires
* Action Logement

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 2

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques : bpi france

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : NC

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : Non

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : NON

Mobilisation d’une ingénierie externe : NON

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€